Public
- Tout public

Prérequis
- Titulaire :
  - d'un diplôme de niveau 4
    ou
  - d'un titre ou une certification de niveau équivalent dans le domaine du transport de marchandises

Modalités d'admission
- Tests de positionnement et entretien

Durée
- 1120 heures :
  - 840 h en centre de formation
  - 280 h minimum obligatoire en entreprise

Modalités et méthodes pédagogiques
- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, …

Qualité des formateurs
- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique
- Professionnels en activité

Documents remis
- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter
www.aftral.com
0809 908 908

Bac+2 Transport

ISTELI
TRANSPORT & LOGISTICS
MANAGEMENT SCHOOL

TITRE PROFESSIONNEL ORGANISATEUR DE TRANSPORTS AERIENS OU MARITIMES DE MARCHANDISES (OTAMM)
Temps plein

Objectifs généraux
- Construire, y compris en anglais, une offre de prestation de transport « overseas »
- Mettre en œuvre une opération de transit « overseas » à l'export ou à l'import jusqu'à la clôture du dossier

Les plus de la formation
- Une pédagogie basée sur des mises en situation professionnelle
- Des partenariats avec des entreprises du secteur de la commission de Transport et de la douane, du transit portuaire ou aéroportuaire
- Diplôme IATA Introductory Course
- Diplôme IATA matières dangereuses aériennes
- Attestation de formation aux matières dangereuses maritimes (IMDG)
- Attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de commissionnaire de transport, par équivalence (*sous réserve décision DGITM*)
- Des moyens matériels performants et innovants
- Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis
- Évaluation au fur et à mesure de la progression (ECF)
- Évaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (jury de professionnels)

Validation
- Titre professionnel Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises
- Niveau : 5
- Si échec au titre, possibilité de délivrance de CCP suite à la délibération du jury
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Oui
- Equivalences, passerelles, débouchés : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40991/
- Code RNCP : 40991
- Certificateur : Ministère du travail, de la santé des solidarités et des familles (date de décision : 12/06/2025)
- Code Certif Info : 119144
- Attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de commissionnaire de transport, par équivalence (*sous réserve décision DGITM*)

Agrément
- DREETS

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	**Identifier les objectifs et étapes de la formation**	**/**
▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table ▪ Evaluation d'auto-positionnement		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	**Construire, y compris en anglais, une offre de prestation de transport « *overseas* »**	**350 h 00**
▪ Identification des acteurs de la chaine transport « overseas », et ses caractéristiques ▪ Analyse de la faisabilité technique d'une prestation de transport par voie aérienne ou maritime ▪ Application des règles de sûreté et de sécurité liées au transport ou à la marchandise ▪ Identification de l'Incoterms® applicable à l'opération de transport, analyse des conséquences sur le coût et sur les conditions de réalisation ▪ Construction de la réponse technique à la demande client ▪ Analyse des normes administratives et règlementaires liées au transport aérien et maritime de marchandises ▪ Réglementation sociale européenne du personnel roulant ▪ Intégration des problématiques liées au développement durable et au bilan carbone ▪ Assurances transport et marchandises dans une opération overseas ▪ Définition des règles de base d'un contrat commercial de vente ▪ Prise en compte des différents éléments de coûts de revient de l'opération ▪ Cotation tarifaire et formulation d'un prix de vente avec marge commerciale ▪ Facturation du client, émission et contrôle du « profit sharing » ▪ Formalisation et argumentation d'une proposition commerciale au client ▪ Formalités et obligations douanières adaptées à la demande ▪ Calcul de la liquidation douanière ▪ Anglais professionnel *Evaluation intermédiaire ECF1*		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Logiciel 7 speaking Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	**Mettre en œuvre une opération de transit « overseas » à l'export ou à l'import jusqu'à clôture du dossier**	**420 h 00**
▪ Identification des marchandises spécifiques et leurs conséquences sur l'opération de transport multimodal ▪ Fonctionnement et enjeux de l'activité du transport aérien ▪ Organisation et coordination d'une opération de transport aérien : envois directs ou groupage ▪ Fonctionnement et enjeux de l'activité du transport maritime ▪ Organisation et coordination d'une opération de transport maritime : envois directs ou groupage, conteneur, conventionnel ou ro/ro ▪ Identification et élaboration des documents administratifs afférents au transport, à la marchandise et aux opérations douanières ▪ Identification des éléments du dossier de transit ▪ Application des règles de tarification aérienne et maritime ▪ Sélection des prestataires, renégociation des conditions tarifaires ▪ Communication auprès des interlocuteurs internes et externes ▪ Calcul de la rentabilité de la prestation ▪ Contribution à la satisfaction client par le suivi de la qualité de service ▪ Interprétation des KPI, identification des pistes d'amélioration ▪ Constitution d'un dossier litige en conformité avec la réglementation applicable ▪ Coordination des formalités d'import/export appliquées à l'opération de transport ▪ Anglais professionnel *Evaluation intermédiaire ECF2*		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Logiciel 7 speaking Ressources pédagogiques

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	**Evaluer les acquis de la formation**	**70 h 00**
▪ Modules de synthèse : 35 h 00 ▪ Session titre : 35 h 00		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE		DUREE
4	**Bilan et synthèse de la formation**	**/**
▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia